

---

CADASTRE

---

## MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

---

# AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

---

Mesdames et Messieurs les propriétaires fonciers possédant des biens immobiliers sur le territoire de la commune de **DIEUDONNE** sont informés que la mise à jour du plan cadastral sera entreprise entre le **26 juin et le 2 août 2024** par le Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre de Beauvais.

Ils sont instamment invités :

- à fournir au géomètre chargé des travaux toutes indications propres à faciliter le recensement des changements intervenus dans leur propriété depuis la dernière mise à jour (construction nouvelle, addition de construction, démolition totale ou partielle,...), et à lui communiquer les plans qu'ils possèdent;
- à les accompagner sur le terrain lors des opérations de mesurage extérieur des constructions.

Le Maire,